Mise en scène : Marion Bosbiroud

ALLERS-RETOURS

de

Ödön von Horváth

Traduction
Henri
Christophe

Ceci n'est pas une cortège

Avec *Allers-retours*, nous souhaitons parler d'un sujet d'actualité : l'immigration.

Comment notre expulsé va-t-il passer la frontière ? A quelle rive va-t-il appartenir ? La rive gauche ? La rive droite ? Son pays d'antan ? Son pays d'accueil ?

Là, Horváth nous piège et opère une digression dramatique.

Havlicek se fait ballotter par 2 douaniers scrupuleux, certes, mais aussi par les petites aventures quotidiennes de la frontière : un amour traversant les frontières, des retrouvailles entre deux vieux amis de la police, un trafic de drogues par des contrebandiers aux capacités un chouïa limitées, une rencontre secrète entre premiers ministres X et Y, une tentative de suicide d'un pêcheur fou et une apparition spectrale de sa femme.

Notre expulsé est témoin de chaque histoire, devient acteur de chaque aventure et finit par rabibocher les deux rives ennemies. Il appartient. Non à un pays. A une aventure. A un groupe d'êtres humains pétris de défauts. Il appartient à ces gens, sur un pont, au milieu de nulle part, dans un entre-deux. Il appartient, sans aucun passeport.

Voilà ce qu'essaie de transmettre Horváth, dans une Europe où le nationalisme se propage.

Allers-retours, c'est une comédie, un tantinet tragique, qui fait réfléchir entre quelques silences et des éclats de rire.

Bienvenue dans ce dossier pédagogique !

Nous vous proposons de prolonger les thématiques de la pièce et de pousser notre réflexion plus loin, par le théâtre et l'expression scénique.

1 - La compagnie
Ceci n'est pas une tortue

2- La pièce : le résumé

3- Ödön von Horváth

4- Note d'intention

5- La scénographie et la musique

6- Une passerelle entre fiction et réalité

7- Les ateliers

a- Idées reçues vs. Réalité

b- Jeu de rôle : la demande d'asile

c- Une scène du spectacle

d- Ouverture poétique

La Compagnie

CECI N'EST PAS UNE TORTUE

T'es qui ?
Marion Bosgiraud. Je dessine la ligne artistique de la compagnie au fil des projets. Quand je change, la ligne se courbe. Toutes les deux, on se cherche et on se nourrit mutuellement.

Pourquoi une compagnie ?
Il me fallait un fort, pour construire, créer, expulser mon imaginaire débordant et donner voix aux auteur·e·s.

Tu viens d'où ?
Notre vivier de tortues s'est formé à l'école Claude Mathieu à Paris. Depuis, il se mélange au fil des rencontres.

Quelle serait «l'empreinte» de Ceci n'est pas une tortue ?
Un socle, je dirais : un·e auteur·e. Une bande originale, cela va de pair. Un décor, malléable, pour rendre hommage au Théâtre, à sa machinerie. Des fables, des personnages archétypaux. Un message teinté d'actualité, discret, non martelé, qui s'insinue, fait son chemin, avec joie.

Ce que j'aime voir au théâtre ?
Des corps extra « ordinaires », des émotions, une bande originale du tonnerre. Le jeu des comédien·ne·s au cœur du travail. Un travail choral, artisanal. Une multitude d'opinions qui se frottent, puis celle du ou de la metteur·e en scène qui crie par-dessus le brouhaha.

Pourquoi la pièce Allers-retours ?
C'est l'histoire d'un groupe d'êtres humains qui se croient tous différents, qui finissent par vivre une aventure ensemble. Dans un contexte de clivage social, ce spectacle fait du bien. Horváth casse les clans, pioche des isolé.e.s et crée une ratatouille humaine et joyeuse.
Pourquoi toi et Allers-retours ?
Ayant pas mal trotté sur le globe, cette ouverture vers l'autre me touche. Nomade je suis, par espoir de cause.

Pourquoi la pièce Vanille Poubelle ?
La prose de Stéphanie Marchais. Les métaphores par milliers. L'utopie. L'hommage à l'enfance.
Pourquoi toi et Vanille Poubelle ?
"Sois le changement que tu souhaites voir dans le monde", dixit Gandhi ou Vanille Poubelle. Être maîtresse de son destin, quand la vie te souille d'obstacles, ça me parle.

La suite ?
Un romancier cette fois-ci. Ça parlera de militantisme, d'écologie, et de légende.

Pourquoi s'appeler Ceci n'est pas une tortue ?
Les compagnies de théâtre ont une curieuse tendance à avoir des noms animaliers. Le nôtre vient d'un fou rire. Alors, on l'a gardé.

La pièce (1933)

Il était une fois un pont jeté entre deux pays. Sur ce pont, un ex-droguiste, Havlicek, expulsé d'un côté de la rive, pour cause de faillite, et refusé de l'autre, faute de papiers en règle. Il ne peut rentrer dans son pays natal et est contraint de faire des allers-retours sur ce triste morceau de bois, entre deux postes de douane. À force d'aller et de revenir, il bouleverse la vie locale et tisse des liens entre les deux rives ennemies.

Lors de ce ping-pong humain, il rencontre Szamek et Mrschitska, deux douaniers aigris au léger penchant pour le rhum ; Eve, fille rebelle de Szamek, folle d'amour pour Constantin, le jeune douanier prometteur de l'autre rive ; Mme Hanusch, une cheffe de la poste en faillite à la recherche d'un homme pour divertir les clients ; un précepteur et sa femme qui pêchent mais n'attrapent jamais rien. Après l'arrestation de dangereux contrebandiers et une rencontre rocambolesque avec un premier ministre en mission secrète, Havlicek obtient un petit pécule et un laisser-passer vers ce pays qu'il ne connaît et vers une cheffe de la poste qu'il aimerait bien connaître.

L'Auteur

Odön von Horváth

« L'heure est venue d'écouter Horváth, le 'magyar', à découvrir d'urgence, aujourd'hui, pour tirer à temps les leçons de l'histoire » H. Christophe

1901 Naissance à Fiume (actuelle Croatie).

1908 Sa famille déménage à Budapest où il prend ses premiers cours en langue hongroise.

1914 La famille s'installe à Munich, il apprend l'allemand, langue avec laquelle il écrira. S'en suivent des allers-retours entre Vienne, Budapest, la Bavière, Munich où il suit des cours d'études théâtrales.

«Vous me demandez quel est mon pays et voilà ma réponse : je suis né à Fiume, j'ai grandi à Belgrade, à Budapest, à Presbourg, à Vienne et à Munich, j'ai un passeport hongrois, mais «mon pays»? Je n'ai pas de pays à moi.»

1923-1929 Intense activité d'écriture avec notamment *Meurtre dans la rue des Maures, le Funiculaire, Nuit Italienne, Casimir et Caroline, Sladek, soldat de l'armée noire*, le roman *l'Eternel Petit Bourgeois*.

1930 Il adhère à l'Union des écrivains du Reich Allemand.

1932 Il est lauréat du prix Kleist pour *Légendes de la forêt viennoise*. Il s'attire les foudres de l'extrême droite nationaliste.

1933 Après l'incendie du Reichstag, les théâtres annulent les représentations autour de son œuvre, il part à Vienne, où il écrit deux romans majeurs *Jeunesse sans Dieu* et *Un fils de notre temps*.

1936 Lors d'une visite chez ses parents en Bavière, on lui signifie qu'il doit quitter le sol allemand dans les 24 heures.

1937 Il est exclu de l'Union des écrivains du Reich Allemand.

1938 L'Autriche est annexée par le IIIe Reich, Horváth prend les chemins de l'exil: Prague, Zurich, Amsterdam où il renégocie son contrat d'édition chez Allert de Lange, éditeur qui a ouvert une collection destinée aux auteurs allemands en exil.
A Amsterdam, une cartomancienne lui prédit qu'un événement décisif aura lieu dans sa vie à Paris. En mai, il y rencontre le réalisateur américain Siodmak concernant l'adaptation de son roman *Jeunesse sans Dieu*. Alors qu'il marche sur l'avenue des Champs Elysées, lors d'une tempête, une branche s'abat sur lui et lui fracasse le crâne.

« Cet arbre qui s'abat sur le poète en promenade, ce pourrait être une idée d'Horváth. » Klaus Mann

Note d'intention

Pendant mes années d'études en agro-développement international, j'ai vagabondé la moitié de l'année à l'étranger. Je ne regardais pas la couverture de mon passeport, je guettais la multitude de tampons qui le recouvrait. Je me sentais chez moi dans chaque pays que je foulais, qu'importe sa langue, sa nationalité. J'appartenais. Je n'appartenais pas à un pays, mais à un petit groupe de gens qui ont croisé mon chemin. Et c'est ce qui m'a captivée dans *Allers-retours*.

« Je veux dire, je n'ai pas de pays et je n'en souffre pas, naturellement je me réjouis au contraire de cette absence d'appartenance car elle me libère d'un sentiment inutile. (...) Ma patrie, c'est le peuple» Horváth

En lisant *Allers-retours*, je m'attendais à voir l'exil comme sujet principal. Comment l'exilé va-t-il passer la frontière ? L'intrigue s'étoffe, les personnages prennent du poids, on se noie dans les amours naissants, les rancunes, le trafic de drogue, les quiproquos et on en oublie ce pauvre Havlicek, cet exilé et les raisons de son errance. Cet homme ballotté finit par appartenir à une des deux berges, certes, mais surtout, à une histoire, et enfin à une famille. Il tombe amoureux, ni à gauche, ni à droite. Mais au milieu de nulle part. Sur un bout de béton entre deux terres.
Ce qui me plaît autant dans cette joyeuse comédie, c'est que le tampon qui figure sur notre passeport, au fond, n'a pas vraiment d'importance.

Horváth fait partie de ces auteurs dont l'art est devenu un crime sous le IIIe Reich. Ces exilés lettrés de l'ombre qui luttent en silence pour la vérité me fascinent. Je souhaite être relais de leur plume acerbe et discrète, et honorer les subterfuges artistiques qu'ils ont dû inventer pour se faire entendre.

« L'avantage de la censure a toujours été d'obliger le censuré à trouver des images. La censure encourage donc le talent de l'image, l'aspect visionnaire. De la censure naît le symbole » Horváth

Pour Horváth, la ruse est une comédie populaire remaniée. Prenez un spectacle de divertissement, de la musique, des chants, un *happy end*. Ajoutez-y des personnages pétris d'inhumanité, de défauts, avec des œillères sur la vie, des êtres crus qui croient dur comme fer aux obscénités qu'ils prêchent. Ajoutez-y des silences, où les échos laissent résonner une multitude de sens. Vous avez là une recette Horváthienne pour semer, avec discrétion, une critique de la société.
C'est l'art de la déception : dans un brouhaha jovial de petites aventures anodines, une phrase, un silence ressortent parfois. Et le message est rare, percutant.

Nous emmenons notre public vers l'illusion d'une distraction - nous racontons des petites histoires d'abus administratifs, d'amour, de famille, d'amitié sur un pont entre deux pays - pour qu'il en ressorte dubitatif.
Que les messages le percutent comme une foudre inattendue.
Qu'on passe du bruit au silence, du rire au frisson, puis qu'on rie de plus belle.
Nous nous emparons de la comédie populaire à notre tour pour que le public d'aujourd'hui se contemple « non pas de haut, mais tout de même de devant, de derrière, de côté et d'en bas ».
Nous parlons de notre temps avec les ruses d'un auteur d'antan.

Marion Bosgiraud, metteure en scène.

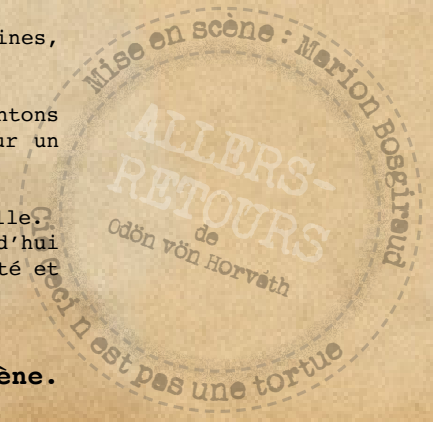

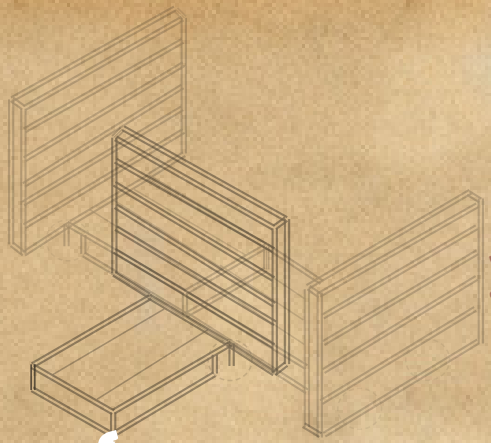

Scéno -graphie Costumes Musique

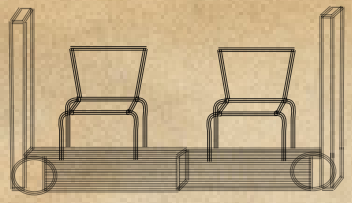

Scénographie

J'imaginais un homme ballotté, de rouages administratifs, d'une machine. Le plateau ne sera pas tournant, comme le souhaitait Horváth, mais mouvant. Ce sont 3 chariots de manutention, revêtus de bois, qui représentent les 3 espaces du début de la pièce: la rive gauche, le pont, la rive droite.
Ces chariots, poussés par des acteurs, charriant les personnages, heurtent Havlicek et font obstacle à son passage. Ce n'est donc pas Havlicek qui va aux postes de douane, au pont, mais les postes de douane, le pont qui viennent à lui. Il est physiquement et constamment intercepté par ce décor mobile. Jusqu'à ce qu'il s'en empare, le construise, et mette un pied dessus. Petit à petit, les 3 chariots s'emboîtent, se déboîtent et forment de nouveaux espaces. Au fur et à mesure, le tétris de chariot déconstruit l'espace différencié, se compresse et réunit les personnages ennemis.

Le pont est un lieu onirique, où pêchent un précepteur et sa femme. La canne à pêche, son ampoule au bout du fil, symbolise la magie qui opère sur ce pont singulier. Au fur et à mesure que les espaces se confondent, elle devient, pour les berges, un lampadaire, une lumière dans la nuit, et perfuse la magie de ce pont neutre sur les rives.

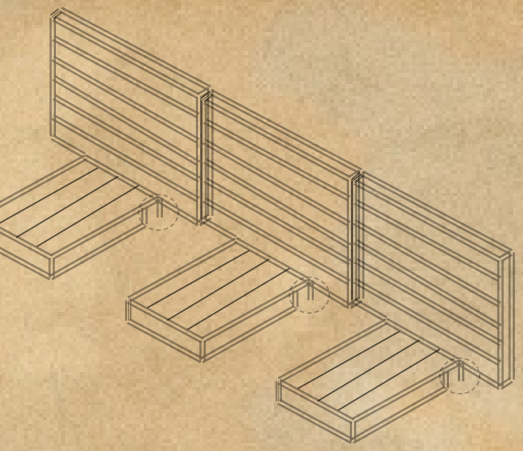

Costumes

Les costumes ne dénotent aucune époque, aucun pays. Ils brouillent les pistes : où sommes-nous? Quand ? Ils sont un mélange de vieux et de neuf, d'ici et de là-bas. Un élément est cependant commun: un accessoire rouge et discret. Comme un blason qui les réunit tous, eux qui se croient si différents.

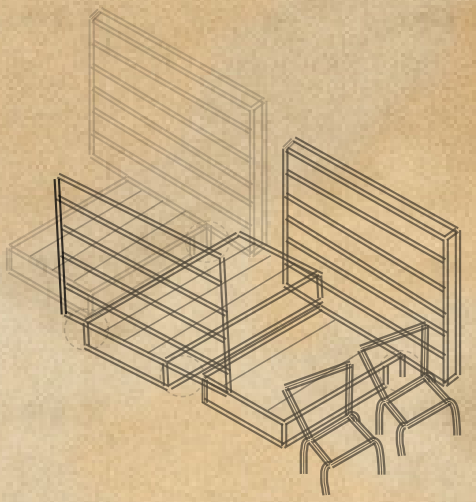

Musique

La musique est omniprésente dans cette comédie populaire. Un piano électrique, un violon, un petit accordéon, des acteurs-instrumentistes, qui suivent les méandres des scènes. La bande originale comprend deux morceaux adaptés d'Ezio Bosso, l'étude de l'opus 76 de Jean Sibélius, la polka italienne de Rachmaninov, et quelques compositions originales créées en improvisation lors du travail des scènes. La chanson finale, traditionnelle dans les comédies de l'époque, est une composition originale dans laquelle l'interprétation et le rocambolesque des personnages ont orienté la musicalité.

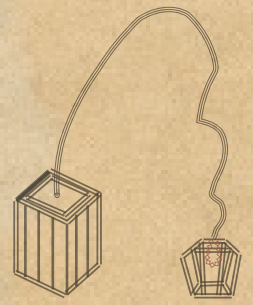

Partenariats

« **Faire une passerelle entre Allers-retours et la réalité** »

Bords plateau à l'issue du spectacle

Au Local Théâtre (Paris 11ème), nous avons créé un pont, entre la fiction de Horváth et notre réalité. Nous avons invité des acteurs de l'immigration pour nous parler de leur métier, de leur association/institution et de leur combat.

« Les migrants mineurs isolés »
Focus sur l'accompagnement des mineurs isolés avec la participation de l'association **France Terre d'Asile**

« Veiller la frontière »
Avec la participation de l'Association Nationale d'assistance aux Frontières des Étrangers - ANAFE

« Frontières maritimes & sauvetage »
Avec la participation de l'association **SOS Méditerranée**

« La dynamique inter-associative au cœur de l'accompagnement des migrants »
Avec la participation de la permanence inter-associative du Relais Ménilmontant, une citoyenne engagée et un membre responsable de **la Ligue des Droits de l'Homme.**

« Un trait d'union : le GISTI »
Avec la participation de Karine Parrot membre du GISTI et auteure de l'ouvrage « L'État contre les étrangers ».

«Horváth, un auteur apatride dans une Europe en transformation ? »
Avec la participation d'**Henri Christophe**, traducteur.

«Une poésie qui chante les possibles et la quête de l'humain, rien que l'humain»
Avec la participation de **Marc-Alexandre Oho Bambe**,poète slameur et romancier.

TEASER
ICI !
ALLERS-
RETOURS

Après le spectacle

Voici 4 ateliers à proposer en classe, pour prolonger le spectacle et les réflexions qu'il induit. Nous réfléchirons sur le thème des frontières, de l'immigration et des procédures administratives en charge, par l'expression scénique, le théâtre et même, la poésie.

Mise en scène : Marion Bosgiraud
Contactez-nous pour organiser un bord plateau à l'issue de la représentation avec l'équipe artistique !
Ceci n'est pas une tortue

1 Idées reçues vs. Réalité

Au sol, disposer des feuilles de papier en ligne, dans l'ordre chronologique, en les espaçant tant que possible :
0 – 10 – 20 – 30 – 40 – 50 – 60 – 70 – 80 – 90 – 100 – 200 – 500
De même, dans l'ordre chronologique, poser quatre feuilles : **« Moyen-Âge », « 16ème siècle », « Révolution française » et « Troisième République ».**
Dans un coin de la salle, poser un papier **« FAUX »** et à l'opposé un **« VRAI ».**
Un élève (ou un petit groupe) lit les questions du QCM.
Les autres se placent là où ils pensent répondre juste. Si le groupe est nombreux, on compose des équipe de 3 à 4 élèves qui se désignent un représentant qui se placera après concertation avec les autres.

ÉTRANGERS et IMMIGRÉS en France (en 2018)

(Source : chiffres de 2018, INSEE)

Quel pourcentage d'étrangers y a-t-il en France ?
3 %
7 %
15 %
32 %
--> Il y a **4,8M** d'étrangers en France, soit **7,1 %** de la population. La France compte 67M d'habitants.

Quel pourcentage d'immigrés y a-t-il en France ?
5 %
10 %
15 %
34 %
--> Il y a **6,5M d'immigrés** soit **9,7 %** de la population et parmi ces 6,5M, 37 % ont acquis la nationalité française (2,4 M).

Clarifier la question avec la classe:
Etranger et immigré, c'est la même chose ?
--> NON.
C'est le pays de naissance qui fait la différence, c'est tout !
Le Haut Conseil à l'Intégration définit l'immigré comme une personne née à l'étranger et résidant en France.
On peut être immigré sans être étranger et étranger sans être immigré.
Un immigré peut être français s'il a demandé la nationalité par exemple.
Si on est immigré, on l'est à vie.
Alors quand on parle de « population » immigrée, on parle aussi d'une bonne partie de français (plus d'1/3 !).

LA NATIONALITÉ ET SON ACQUISITION :

(Source : INSEE)

Il faut avoir deux parents français pour être français.

Faux

On est français quand on naît d'au moins un parent français.

Vrai

On est Français quand on naît sur le territoire français.

Vrai et Faux.

Le **droit du sol** est automatique à 18 ans mais soumis à conditions : être né en France, avoir habité en France 5 ans depuis ses 11 ans, habiter en France au moment de la demande. On peut demander la nationalité soi-même à 16 ans ou entre 13 et 16 ans si les parents en font la demande.
Le droit du sol est automatique si l'enfant naît de parents apatrides (aucun État ne les reconnaît comme citoyen).
Un enfant né en France d'un parent étranger lui-même né en France est français de naissance (c'est le « double droit du sol ») : tu peux relire cette phrase trois fois, vas-y.
(Source : vie publique.fr)

Depuis quand le droit du sol existe-t-il en France ?

Le Moyen-Âge
Le 16ème siècle
La Révolution française
La Troisième République

Combien d'acquisitions de nationalité française par décret (naturalisations) a-t-on enregistré en 2018 ?

8 000 (se placer au niveau du 8)
10 000 (au niveau du 10)
50 000 (au niveau du 50)
100 000 (au niveau du 100)
--> **55 830** (40 855 d'adultes et 14 975 d'enfants)

(Sources : DGEF -Direction Générale des Étrangers en France, SDANF -Sous-direction de l'Accès à la Nationalité Française, DSED -Département des Statistiques, des Études et de la Documentation, INSEE)

Par rapport aux naturalisations de 2017, qu'est-ce que cela représente ?

Une hausse de 5 %
Une hausse de 10 %
Une baisse de 5 %
Une baisse de 15 %
--> En constante diminution depuis 2014.

(Sources : DGEF, SDANF, DSED)

La nationalité lie un individu à un État. Ce lien donne à la personne des obligations (respecter la loi du pays par exemple) et de nombreux droits (voter, travailler, etc).

Le droit du sol en France date de 1789 mais il est déjà appliqué depuis le 16ème siècle. Les gens naissant en France ou y demeurant sont considérés comme Français. C'est suffisant.
Cela dit, on n'avait moins de droit sous la Monarchie que maintenant !
En 1803, le code civil de Napoléon change la donne : est Français celui dont le père est lui-même Français (c'est le droit de filiation). En 1889 (Troisième République), la tradition de droit du sol revient : un enfant né en France de parents étrangers peut demander la nationalité à sa majorité.
(Source : France Culture, Qu'est ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution de Patrick Weil)

LE DROIT D'ASILE EN FRANCE

Les demandes de droit d'asile enregistrées en Europe ont diminué entre 2017 et 2018. De combien ?

0,5 %
5 %
10 %
30 %
--> **10,2 %**

Nous sommes revenus au niveau de 2014 en Europe (début de la « crise migratoire ») mais ce n'est pas forcément le signe que tout va mieux dans le monde : il y a tellement de contrôles en amont que ceux qui voudraient chercher une protection en Europe en sont de plus en plus empêchés.
(Source : Anafé)

Combien de demandes de droit d'asile a-t-on enregistré en France en 2018 ?

3 000 (se placer au chiffre 3)
10 000 (se placer au chiffre 10)
120 000 (se placer au chiffre 120)
500 000 (se placer au chiffre 500)
--> **123 625** pour 2018 (premières demandes et réexamens)
(Sources : OFPRA et CNDA)

Combien de demandes ont été acceptées par l'OFPRA et la CNDA* ?

1 000 (se placer à 1)
10 000 (à 10)
30 000 (à 30)
60 000 (à 60)
--> **33 330**

*CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile, organisme juridique pour juger les recours contre les décisions de l'OFPRA.
(Sources : OFPRA et CNDA)

Le nombre de demandes de droit d'asile en France a augmenté entre 2017 et 2018 (contrairement au reste de l'Europe). De combien ?

5 %
10 %
15 %
20 %
--> **22,7 %** *(Sources : OFPRA et CNDA)*

Quelle augmentation du nombre de demandes acceptées a-t-on constaté entre 2017 et 2018 ?

5 %
10 %
15 %
20 %
--> **4,3 %**
(Sources : OFPRA et CNDA)

On constate que le nombre de personnes accédant au statut de réfugié n'est pas proportionnel à l'augmentation des demandes de droit d'asile. Lorsque la demande d'asile est refusée, le demandeur reçoit la décision de l'OFPRA ou de la CNDA ainsi qu'une obligation de quitter le territoire.

De combien de temps le demandeur dispose-t-il pour partir ?

10 jours
30 jours
50 jours
120 jours

L'étranger a **1 mois pour quitter le territoire** de lui-même.

Il peut demander une aide financière et administrative à l'OFII (office français de l'immigration et de l'intégration). Il arrive aussi que le demandeur reçoive une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) sans délai de départ. Dans ce cas, l'étranger peut être expulsé n'importe quand après réception du refus d'asile. *(Source : Ministère de l'Intérieur)*

Si la personne ne quitte pas le territoire d'elle-même, elle peut être expulsée de force. Combien de retours forcés ont eu lieu en France en 2018 ?

5 000
10 000
15 000
30 000
--> **15 677**. Il s'agit d'une augmentation de 10 % entre 2017 et 2018.
(Source : Ministère de l'Intérieur).

Lorsqu'ils ne sont pas autorisés à entrer sur le territoire français, les étrangers qui se présentent aux frontières peuvent être maintenus dans une zone d'attente. Actuellement, la quasi-totalité des étrangers maintenus le sont dans les zones des aéroports de Roissy CDG et d'Orly.

Combien de jours peut-on garder quelqu'un en zone d'attente ?
2 jours
4 jours
15 jours
20 jours
--> **4 jours** au départ puis un premier passage au Tribunal de Grande Instance – juge des Liberté et de la Détention – **prolongement de 8 jours possible, renouvelable 1 fois.** *(Source : Anafé)*

Combien de personnes ont été maintenues en zone d'attente en 2016 en France ?
1000
2000
5000
8000
--> **8 402** personnes sont restées en zone d'attente en France en 2016

Pour quelle durée en moyenne ?
1 jour
4 jours
10 jours
20 jours
--> **4 jours à Roissy** en moyenne. **45h à Orly.** Le plus souvent, moins de 24h dans les autres zones (aéroports plus petits, ports…). Il semblerait que cette durée se restreigne d'année en année. Le « tri » est plus rapide pour que les renvois le soient aussi.

En 2017, quel taux de refoulement enregistre-t-on dans ces zones d'attente ?
40 %
50 %
60 %
70 %
On enregistre un taux de **72 %** en 2017 (et 96% dans les territoires d'outre-mer !), soit 16 879 personnes ne pouvant poser le pied en France et 9 672 placements en zone d'attente.
(Source : Anafé)

Vrai ou faux ? En France, une décision de justice est toujours rendue dans un tribunal.
Faux

Le 26 octobre 2017 a ouvert à Roissy, l'annexe du Tribunal de Grande Instance de Bobigny, **au bord des pistes**, quasiment dans la Zone d'attente, sans limite avec les services de police et indiquée par une simple pancarte. La Cour de Cassation a récemment estimé que les conditions étaient toutefois réunies dans cette annexe pour que la justice soit rendue. L'Anafé (Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Étrangers) a dressé la liste de 35 dysfonctionnements observés en 8 mois d'audiences à Roissy (absence d'interprètes, avocats ne trouvant pas le fameux « tribunal » dans l'aéroport ou ayant mis trop de temps à rejoindre Roissy en transport ou en voiture...).

DANS LE MONDE :

Un **apatride** est « une personne qu'aucun État ne considère comme son ressortissant par application de sa législation »
(selon la Convention de New York du 28 septembre 1954).

Combien d'apatrides compte-t-on de par le monde en 2018 ?
100 000 personnes (se placer sur 10)
500 000 personnes (se placer sur 50)
1M de personnes (sur 100)
4M de personnes (sur 400)
On comptait **3,9M d'apatrides** dans le monde d'après le HCR (l'agence des Nations Unies pour les réfugiés) en 2018. Il y en aurait bien plus. En 2016, la France a enregistré 286 nouvelles demandes d'apatridie, soit +1,8 % par rapport à 2015.
(Source : OFPRA)
Environ 80 % des réfugiés vivent dans un pays voisin de leur lieu d'origine. Les principaux pays d'accueil sont l'Allemagne et le Soudan (1,1M en 2018), l'Ouganda (1,2M), le Pakistan (1,4M) et la Turquie (3,7M).
(Source : HCR)

Après le spectacle

2 Jeu de rôles : la demande d'asile

Dans *Allers-retours*, Constantin (jeune douanier stricte mais sympathique) explique toutes les démarches administratives que doit réaliser Havlicek pour passer une frontière, et appartenir à l'un des 2 pays. Mais dans notre réalité, que se passe-t-il ?

Dans cet atelier, nous créons un jeu de rôle pour symboliser les méandres administratifs de la demande d'asile en France.
Chaque élève joue le rôle d'un agent administratif d'une étape spécifique ou du migrant (exemple : agent n°1 en SPADA ; agent de l'OFII), a un petit texte à lire/interpréter selon son rôle.
Nous suivons le schéma suivant --->

Rôles (7) :
Migrant *Il passe par toutes les étapes et rencontre tous les personnages*
Agent téléphone OFII
Agent n°1 de la SPADA
Agent de la préfecture du GUDA
Agent de l'OFII
Agent n°2 de la SPADA
Voix off *(parle dans un mégaphone ou un micro)*
Disposer les interprètes dans l'espace, selon la chronologie des événements. Télécharger et imprimer les documents donnés (liens hypertextes en cadre bleu), ou les symboliser par n'importe quels papiers : le Migrant doit avoir à la fin du Jeu de Rôles, une pile de papiers dans les mains.

Scène 1 : Dans la rue, au téléphone avec l'OFII

Migrant *(il compose un numéro)* – 01 42 500 900…
Agent téléphone OFII - Bonjour ! Bienvenue au centre d'appels de l'OFII, Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, nous sommes ouverts de 10h à 15h30, nous travaillons pour le compte de l'état.
Migrant – Je voudrais un rendez-vous en Centre de Premier Accueil.
Agent téléphone OFII – Où êtes-vous en ce moment ?
Migrant – à Paris.
Agent téléphone OFII –Il n'y a pas de place à Paris en ce moment, je vous envoie à la SPADA à Evry dans le 91. Je vous envoie un SMS de confirmation à ce numéro pour votre rendez-vous. Conservez-le bien et montrez-le lors de votre rendez-vous.
Migrant – Mais ce n'est pas mon téléphone, je n'ai plus de portable…
Agent téléphone OFII – Il va falloir en trouver un monsieur. En attendant, j'envoie le SMS à ce numéro.
Migrant – D'accord... Je suis demandeur d'asile maintenant ?
Agent téléphone OFII - Non, vous êtes toujours en situation irrégulière. Vous pouvez être expulsé ou arrêté à tout moment. Je vous rappelle que ce numéro est facturé 0,06 centimes/minute. Bonne journée.

Voix off – 1 mois plus tard

Scène 2 : Accueil à la SPADA

Agent n°1 SPADA – Bonjour, bienvenue en SPADA, Structure du Premier Accueil des Demandeurs d'Asile. Je vais d'abord vous dire en quoi consiste la demande d'asile. L'asile est la protection qu'accorde un État à un étranger qui est ou risque d'être persécuté dans son pays. Il existe 2 formes de protection au titre de l'asile : le statut de réfugié ou la protection subsidiaire. Savez-vous quelle protection vous souhaitez ?
Migrant – Euh…
Agent n°1 SPADA *(lui coupe la parole)* – Voici un document explicatif. Le statut de réfugié est accordé à l'étranger persécuté dans son pays et qui ne peut pas ou ne veut pas se réclamer de la protection de ce pays. Il doit s'agir de persécutions fondées sur votre race, votre religion, votre nationalité, votre appartenance à un certain groupe social (y compris pour des considérations liées au genre et à l'orientation sexuelle, au risque d'excision pour les femmes) ou vos opinions politiques.
Également, si vous êtes persécuté dans votre pays en raison de votre action en faveur de la liberté (par exemple, si vous êtes militant politique ou syndicaliste, artiste ou intellectuel menacé pour votre engagement en faveur de la démocratie).
Migrant – Dans mon cas, je suis…
Agent n°1 SPADA *(lui coupe la parole)* : La protection subsidiaire est attribuée à l'étranger qui ne remplit pas les conditions d'obtention du statut de réfugié et qui prouve – et il faut le prouver – qu'il est exposé dans son pays à l'un des risques suivants : peine de mort ou exécution, torture, menace grave et individuelle contre sa vie et résultant d'une situation de conflit armé interne ou international. Enfin, le statut d'apatride concerne uniquement la personne qu'aucun pays ne considère comme son ressortissant.
Avez-vous des papiers d'identité ?
Migrant – Non, je les ai perdus sur le chemin.
Agent n°1 SPADA – Je vous demanderai donc de remplir avec moi ce formulaire électronique avec vos informations personnelles, de décrire également la composition de votre famille, ainsi que votre trajet depuis votre pays d'origine. D'où venez-vous ?
Migrant – De *(répondre un pays)*.

Agent n°1 SPADA – Avez-vous déjà demandé l'asile à un autre pays sur votre trajet ?
Migrant – Non.
Agent n°1 SPADA – Avez-vous déjà déposé vos empreintes digitales dans un autre pays ?
Migrant – Non, pourquoi ?
Agent n°1 SPADA – Sinon, ce pays en question sera responsable de votre demande d'asile et vous serez dans l'obligation de vous rendre dans ce pays-même pour votre demande. Ceci est la procédure Dublin. Regardez la webcam devant vous.
Le Migrant regarde la webcam et sourit.
Ne souriez pas. *Il arrête de sourire.*
Enlevez vos lunettes. *Il enlève ses lunettes.*
Dégagez vos oreilles.
Le petit oiseau va sortir ! Et voici 4 photos d'identité ! Voici votre convocation au Guichet Unique qui aura lieu dans 10 jours, c'est le délai maximum.

Voix off – 10 jours plus tard

Scène 3 : la préfecture au GUDA

Agent de la préfecture GUDA – Bienvenue au GUDA, le guichet unique d'accueil des demandeurs d'asile. Nous regroupons les services de la préfecture et de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Sélectionner sur ce document la langue dans laquelle vous voulez que se déroulent nos entretiens jusqu'à la fin de la procédure.
Migrant – Français…
Agent de la préfecture GUDA –Veuillez placer vos 10 doigts sur la machine devant vous.
Migrant – Pardon ?
Agent de la préfecture GUDA – Nous allons vérifier si vous êtes dans le fichier EURODAC, notre base de données des empreintes digitales des demandeurs d'asile et migrants contrôlés lors du passage d'une frontière extérieure de l'Union Européenne.
Migrant – Mais j'ai déjà dit à la SPADA /Structure du Premier accueil, SPA-truc, que je n'avais jamais laissé mes empreintes nulle part.
Agent de la préfecture GUDA – Nous avons besoin de déterminer, de manière sûre, le pays qui sera responsable de votre demande d'asile, et si vous entrez dans la procédure Dublin.
Il pose ses doigts sur la machine.
Migrant – Voilà.
Agent de la préfecture GUDA – Vous n'êtes pas sur notre base EURODAC. Votre demande sera une procédure normale (et non accélérée, vous avez l'air coopératif), ici, en France.
Migrant – Si je veux une procédure accélérée, il suffit que je décide de ne pas vous donner mes empreintes ?
Agent de la préfecture GUDA – Ou de donner des papiers frauduleux par exemple. Oui mais attention… La procédure accélérée n'est pas favorable pour vous, l'examen sera superficiel et rapide.
Migrant – Bon…Et maintenant ?
Agent de la préfecture GUDA – Voici un guide du demandeur d'asile édité par l'état français et une liste d'associations qui peuvent vous aider. Je vous présente mon collègue, agent de l'OFII, office français de l'immigration et de l'intégration. Je vous laisse avec lui. Bonne journée.

Scène 4 : l'OFII au GUDA

Migrant – Au revoir. Bonjour.
Agent de l'OFII – Bonjour. Je vais vous inscrire dans notre dispositif national d'accueil, vous proposer un accompagnement dans vos démarches administratives, ouvrir vos droits aux allocations de demande d'asile (les ADA). Enfin, vous proposer un hébergement.
Migrant – ça ira pour l'hébergement, je connais quelqu'un.
Agent de l'OFII – Si vous refusez l'hébergement, vous perdrez vos aides.
Migrant – Mais pourquoi ?
Agent de l'OFII – C'est la loi. Veuillez signer l'office de prise en charge, ici. Cela vous permet d'avoir des aides et un hébergement, l'un ne va pas sans l'autre, c'est notre « package » ! Le montant de l'ADA est de 6,80€ par jour pour une personne isolée. Un montant additionnel de 7,40 € par jour vous sera versé chaque mois si aucune place d'hébergement n'a pu vous être proposée.
Nous allons évaluer votre vulnérabilité ensemble, grâce à ce document. Êtes-vous handicapé, malade ? Cela déterminera l'urgence de l'hébergement. Commençons par voir s'il y a de la place en CADA…
Migrant – Encore un acronyme !
Agent de l'OFII – en centre d'accueil de demandeurs d'asile. Ce n'est pas tout ! S'il n'y a pas de place en CADA, je ferai une demande en HUDA (hébergement d'urgence des demandeurs d'asile) ou en CAO (centre d'accueil et d'orientation) ou en dispositif PRAHDA (programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile).
Migrant – Faut que je prenne des notes.
Agent de l'OFII – et si tout est plein, nous appellerons le 115.
Migrant – le SAMU ?
Agent de l'OFII – Oui, ils verront s'ils peuvent vous trouver un hébergement d'urgence.

Voix off – 1h plus tard.

Agent de l'OFII – Je vous remets un dossier OFPRA à compléter et renvoyer dans les 21 jours…

Migrant – L'OFPRA ?
Agent de l'OFII- L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). C'est le seul organisme qui déterminera si nous pouvons vous octroyer la demande d'asile ! Et je vous remets aussi une attestation de demande d'asile en procédure normale. Gardez-le en cas de contrôle de police. Elle a une validité d'un mois.
Migrant – Seulement 1 mois ?
Agent de l'OFII – Oui, il faudra revenir dans 1 mois à la préfecture pour faire renouveler cette attestation (elle durera 9 mois après 1er renouvellement).
Migrant – Enfin, je suis officiellement demandeur d'asile !
Agent de l'OFII – Oui, vous n'êtes plus en situation irrégulière ! Et n'oubliez pas de revenir aussi avec votre reçu de dépôt de dossier OFPRA autrement appelé, « lettre d'enregistrement de l'OFPRA », deux photos, et un justificatif de domicile.
Migrant – Je n'ai toujours pas de domicile…
Agent de l'OFII – Pour cela, veuillez maintenant retourner à la SPADA qui vous a accueilli pour vous domicilier. Au suivant !

Scène 4 : retour à la SPADA

Agent n°2 de la SPADA – Bon retour parmi nous. Suite à votre refus d'hébergement, je vais vous orienter vers une solution de domiciliation en SPADA, qui est juste une adresse à laquelle recevoir votre courrier, je vous le rappelle, et non un hôtel. Je vais également vous expliquer comment ouvrir un compte bancaire.
Migrant – Un compte bancaire ?
Agent n°2 de la SPADA – Oui, cela sera pratique pour recevoir votre ADA, votre allocation à la demande d'asile. Je vais également vous informer sur la couverture maladie et la scolarisation de vos enfants si vous en avez.
Migrant – Non, non, je suis seul, isolé, comme vous dîtes.
Agent n°2 de la SPADA – Bien, enfin, je vais vous expliquer comment remplir votre dossier OFPRA, il vous reste 20 jours pour l'envoyer. Notre aide est toutefois limitée, je ne vais pas vous mentir, voici une liste des permanences juridiques de la ville, elles vous aideront à remplir correctement le dossier.
Migrant – Ces permanences sont gérées par l'État ?
Agent n°2 de la SPADA – Non, elles sont bénévoles. Une fois votre dossier envoyé et réceptionné par l'OFPRA (gardez précieusement l'accusé de réception de votre envoi en recommandé), vous recevrez un courrier attestant que vous êtes enregistré comme demandeur d'asile. Après enregistrement de votre dossier, vous serez convoqué pour un entretien par l'OFPRA. Cela peut prendre plusieurs mois.
Migrant – Plusieurs mois encore…
Agent n°2 de la SPADA – Petit conseil. L'entretien est déterminant car c'est à ce moment-là que tout se décide : vous devez convaincre l'officier de l'OFPRA que vous avez besoin de protection ! Il est essentiel de bien se préparer à cet entretien avec une association ou au moins des amis ! L'officier va vous poser des questions pour avoir plus de détails sur votre récit d'asile. Précisez les craintes que vous avez aujourd'hui en cas de retour dans votre pays d'origine. L'entretien est enregistré, vous pouvez y avoir accès. Vous aurez un interprète dans votre langue maternelle. Vous pouvez être accompagné d'un avocat ou une association si vous le demandez. L'OFPRA doit statuer en principe dans les 6 mois qui suivent l'entretien, mais ce délai peut être plus long.
Migrant – 6 mois après l'entretien ?! Hé bien, merci pour vos conseils.
Agent n°2 de la SPADA – Suivant !

Scène 5 : la décision de l'OFPRA

Voix off - La décision vous sera adressée par lettre recommandée avec accusé de réception.
Si vous obtenez le statut de réfugié, vous bénéficierez d'une carte de résident valable 10 ans renouvelable qui vous donnera le droit de travailler, de toucher des aides sociales, de voyager), et de faire immédiatement une demande de naturalisation pour obtenir la nationalité française. Les délais avant de recevoir sa carte de résident sont de plusieurs mois.
Les membres de votre famille ont droit sous certaines conditions, à une carte de séjour de 10 ans.
Si vous obtenez la protection subsidiaire, vous avez droit à une carte de séjour temporaire d'une durée d'un an, renouvelable ensuite pour des durées de 2 ans. Vous aurez le droit de travailler, de toucher des aides sociales et de faire une demande de naturalisation au bout de 5 ans. Les membres de votre famille ont droit sous certaines conditions, à une carte de séjour temporaire d'1 an, renouvelable pour une durée de 2 ans.
Si votre demande est rejetée, l'OFPRA vous explique les raisons pour lesquelles elle n'a pas accordé la protection. Vous avez 1 mois pour faire appel de cette décision devant la cour nationale du droit d'asile (CNDA).
Bon courage !

Sources :

http://baamasso.org/fr/guide-de-la-demande-dasile/
https://www.gisti.org/spip.php?article5116&quoi=tout
https://guideasile.files.wordpress.com/2019/10/fr-_-3-oct-numerique.pdf
http://domasile.info/fr/

3 Une scène du spectacle

Dans cet atelier, nous vous proposons de travailler la première rencontre entre Havlicek, l'expulsé, et Constantin, jeune douanier du pays natal de notre héros. Après s'être fait expulsé du pays qui l'accueillait, Havlicek doit retourner dans son pays d'origine, mais ce plan va s'avérer moins facile que prévu.

Objectifs des personnages :

-**Havlicek :** passer la frontière / convaincre Constantin de le laisser passer

-**Constantin :** appliquer la loi / empêcher Havlicek de passer

Propositions d'axes de travail dramaturgique :

-**Havlicek :** l'étonnement, l'aberration. Il vient de vivre plusieurs étapes administratives qui lui confirment son expulsion, arrivé enfin à la frontière, il est refoulé. Il constate pour la première fois qu'il est bloqué sur une frontière.

-**Constantin :** simplicité, évidence, sympathie. Donner à Constantin une action à réaliser en même temps que d'énoncer son texte, pour souligner l'indifférence du personnage (ex : lire le code pénal, trier des papiers)

-**Travail sur les silences :** demander à deux autres élèves de jouer les « consciences » des personnages lors des 3 silences de la scène : un élève joue la conscience de Constantin, un autre la conscience d'Havlicek.
Pendant ces silences, les interprètes de Constantin et Havlicek se taisent alors que leur conscience (les deux autres élèves) s'expriment et décrivent ce que peuvent ressentir ou penser les personnages. Les interprètes peuvent être modifiés physiquement pendant et après les silences selon ce que disent leur conscience.

Scène 8

Et Havlicek de poursuivre sa route sur la pointe des pieds. Il atteint l'autre rive, où se dresse déjà Constantin, au centre de sa tête de pont, à côté de sa tour de chevaliers pillards à moitié en ruine. Ce préposé du service des douanes est un homme fringant, vêtu d'un uniforme seyant. Il paraît aimable. Havlicek s'incline légèrement.

CONSTANTIN. Votre passeport, s'il vous plaît.

HAVLICEK. Voici, hélas, tout ce que je peux vous offrir... *Il lui remet son avis d'expulsion.*

CONSTANTIN, *l'examinant.* Ah. Une expulsion.

HAVLICEK. Dans les quarante-huit heures.

CONSTANTIN. Avec reconduite.

HAVLICEK. Parce que je l'ai contestée.

Un silence.

CONSTANTIN. Hum. Et maintenant, vous voulez passer chez nous...

HAVLICEK. Je veux ? Je dois !

CONSTANTIN. Vous ne pouvez pas, pourtant.

HAVLICEK. Pourquoi ?

CONSTANTIN. Vous ne faites pas partie de notre État.

HAVLICEK. Et pourquoi non, s'il vous plaît ?

CONSTANTIN. Vous êtes ressortissant étranger.

HAVLICEK. Passionnant. Messieurs les préposés de là-bas affirment pourtant que je suis ressortissant d'ici, conséquemment à ma venue au monde ici, autrefois.

CONSTANTIN. Ce fait en soi ne suffit pas. Il y a vingt ans, nous avons promulgué une loi stipulant que tout citoyen qui demeure en permanence à l'étranger, doit se déclarer dans un délai de cinq ans au consulat compétent, au risque de perdre sa nationalité, automatiquement.

HAVLICEK. Mais pourquoi ?

CONSTANTIN. Juste comme ça.

HAVLICEK. Dernière nouvelle.

CONSTANTIN. Cette loi, les journaux en ont pourtant parlé.

HAVLICEK. Je ne lis jamais les journaux, tout au plus les avis de décès.

CONSTANTIN. Alors c'est de votre faute ! Puisque vous ne lisez que les avis de décès, vous avez nécessairement laissé passer le délai de déclaration et, automatiquement, vous ne ressortez plus d'ici.

HAVLICEK. Passionnant. Seulement, d'où est-ce que je ressors, s'il vous plaît ?

CONSTANTIN. De nulle part.

Un silence.

HAVLICEK, *avec un sourire.* « Nulle part »... Quelle aberration. On existe bien quelque part, à la fin !

CONSTANTIN. La loi, c'est la loi.

HAVLICEK. Mais c'est inhumain, ce genre de loi...

CONSTANTIN. L'appareil de l'État bien souvent broie des destinées individuelles...

HAVLICEK. Dommage.

Un silence.

CONSTANTIN. Bref : il est exclu de vous laisser entrer chez nous, le règlement l'interdit strictement. Mais, vous savez quoi ? Adressez une demande écrite à notre ministre de l'intérieur, au ministre de l'extérieur aussi, ça vaut mieux, disant que vous avez laissé passer ce fameux délai de déclaration et que vous redemandez votre nationalité, perdue automatiquement. Adressez-la en même temps au ministre des finances, ça le regarde lui-aussi, et, si vous avez été soldat, au ministre de la guerre aussi, ça vaut mieux. Et avant tout, bien sûr, au ministre de la providence. Le mieux évidemment serait d'adresser en plus une demande spéciale au premier ministre en personne...

HAVLICEK. Arrêtez ! *Se prenant la tête.* Cher monsieur, comment rédige-t-on ce genre de demande ?

CONSTANTIN. Alors là, vous devriez vous adresser à un avocat.

HAVLICEK. Où ça ? Ici, sur le pont ?

4 Ouverture poétique

Un poème de Marc Alexandre Oho Bambe à scander avec toute la classe.
Poète et slameur, invité d'un de nos bords plateau.
Répartir chaque vers (ceux en gras sont à clamer en chœur).
Bien respirer entre chaque vers. Trouver la musique ensemble.

Intranquille
l'apatride
ne sait où aller
il a planté son rêve
dans un poème
pulvérisé
il rit
il pleure
refait le monde
avec d'autres
qui lui ressemblent
sans papiers
sans passeports
sans visas
mais pas sans espoirs
compagnons d'infortune
en zone d'inconfort
aéroport
ville du sud
carte postale
intranquille
l'apatride
ne sait où aller
il a planté son rêve
dans un poème
pulvérisé
il ne passera pas la frontière
ne retrouvera pas son amour
qui l'attendait de l'autre côté du mur
et pourtant il sourit, regard embué
il sourit d'avoir essayé
d'avoir réussi, à presque la toucher
il sourit et nous donne une leçon :
vivre sans amour
ce n'est pas vivre
intranquille
l'apatride
nous parle
de lui
et de nous
de la houle des mers écumées
des pays traversés et des foules menaçantes qui
défoulent leur haine très souvent sur le dernier
venu, étranger perdu
à la recherche de sa rue
de la paix dans le monde
l'apatride nous parle
des regards de travers
de sa vie, chemin de croix
tragique déroute
et route de traverse
infernale traversée
l'intranquille apatride nous parle
de toutes les portes closes
de ses larmes versées
des insultes, des crachats, des coups tordus
mais aussi des mains tendues
et des maisons grandes ouvertes
aux âmes errantes
et aux instants de partage
entre humains véritables
l'intranquille apatride nous parle
de lui
et de nous
de cette lumière au bout
qui brille toujours en lui
dans le sourire de sa mie
sa belle, âme amoureuse, amie
intranquille
l'apatride
lève la tête
ils sont là
il doit les suivre
déjà
(re)partir
loin d'elle
qu'il aime
plus qu'il ne s'aime
lui-même
loin de ce pays
dont il n'aura pu sentir
la caresse délicate du soleil
intranquille
l'apatride
s'en va
serein
il nous salue, sourit
encore du coeur
puis s'envole
digne héraut
d'une époque
opaque
Le jour se lève
j'écris
pour ne pas
crier.

Pistes de lecture

Sites internet

La Baam Association
http://baamasso.org/fr/guide-de-la-demande-dasile/

Guide de la demande d'asile
https://guideasile.files.wordpress.com/2019/10/fr-_-3-oct-numerique.pdf

France Terre d'Asile
https://www.france-terre-asile.org/

L' Anafé
http://anafe.org/

SOS Méditerranée
http://www.sosmediterranee.fr/

Ligue des Droits de l'Homme
https://www.ldh-france.org/

http://domasile.info/fr/

Le Gisti
https://www.gisti.org/spip.php?article5116&quoi=tout

Marc Alexandre Oho Bambe

https://capitainealexandre.com/tag/on-a-slame-sur-la-lune/

Sur Horváth

Ödön von Horváth, Les Nouveaux Cahiers de la Comédie Française, 2008
Schwarzinger Heinz, *Ödön von Horváth, repères*, Actes Sud-Papiers, 1992
Von Horváth, Ödön, *Théâtre Complet 4, Allers-retours*, trad. Henri Christophe, L'Arche édition, 1996
Von Horváth, Ödön, *Jeunesse sans dieu*, trad. Marion Roman, Édition Sillage, 2013

www.cecinestpasunetortue.com

CONTACT

Marion Bosgiraud
(metteure en scène)
06 12 95 79 19
Sabine Bruschet
(assistante à la mise en scène)
cecinestpasunetortue@gmail.com

«La mise en scène de Marion Bosgiraud est originale et d'une énergie communicatrice. Les décors et les costumes sont plein d'imagination.
L'accompagnement musical souligne l'action avec délicatesse et offre des temps de respiration bienvenus pour les spectateurs. Quant aux jeunes comédiens de la compagnie « Ceci n'est pas une tortue », ils sont tous talentueux et plein d'avenir.
En somme, Allers-Retours à voir pour un très beau moment d'enchantement et de réflexion.»

Coup de Théâtre

«Un texte à l'humour fin sur un sujet grave
Une mise en scène entremêlant le jeu des acteurs, les chants, la musique et même l'illusionnisme.
Des acteurs interprétant de façon très convaincante et drôle plusieurs personnages
Mes élèves de 1ère ont été enchantés, à juste titre, par ce spectacle d'une grande qualité »

Mars Bebey, professeur de Lettres au lycée Hélène Boucher (Paris 20ème)

Mise en scène : Marion Bosgiraud

ALLERS-RETOURS

de

Ödön von Horváth

Compagnie Ceci n'est pas une tortue

Compagnie Ceci n est pas une tortue
4 avenue du Château de Bertin
78400 Chatou
Licence 2-1101941

«La mise en scène, outre une émérite direction d'acteur dans la choralité, Marion Bosgiraud s'est judicieusement affranchie tant de la sempiternelle fracture brechtienne à laquelle est associé le théâtre populaire allemand du début du 20ème siècle que de l'iconographie du cabaret viennois façon Berliner Ensemble pour raconter à la manière d'une bande dessinée satirique ces petites histoires rocambolesques pour grandes personnes.»

«Tous les comédiens, au jeu juste et contemporain et à la roborative fraîcheur, portent leur personnage avec la juste charge caricaturale.»

«Scénographie riche de petites trouvailles poético-ludiques»

Froggy s Delight